

TARIFICATION DES COMPETITIONS

ANNÉE SPORTIVE 2019/2020

1/ DROITS D'ENGAGEMENT

GRAND EST	INDIVIDUELS	FORMATION DE DEUX A QUATRE GYMNASTES (synchro-duo-trio-quatuor)	EQUIPES ENSEMBLES GROUPES DE CINQ GYMNASTES ET +
ELITE	37 €	36 €	36 €
PERFORMANCE	22 €	26 €	36 €
FEDERAL	16 €	20 €	32 €

INTERDEPARTEMENTAL	INDIVIDUELS	FORMATION DE DEUX A QUATRE GYMNASTES (synchro-duo-trio-quatuor)	EQUIPES ENSEMBLES GROUPES DE CINQ GYMNASTES ET +
ELITE	23 €	22 €	22 €
PERFORMANCE	16 €	19 €	27 €
FEDERAL	12 €	15 €	24 €
HORS FINALITÉ REGIONALE RENCONTRES ACCESS	6€ (y compris fourniture du carnet et du bracelet)		

GYMNASTES ET GROUPES ENGAGÉS HORS CONCOURS : MÊME TARIF

2/AMENDES

TYPE	DROITS D'ENGAGEMENT	MONTANT DE L'AMENDE
FORFAIT AVANT LA DATE DE FORCLUSION	0 €	0 €
FORFAIT JUSTIFIÉ APRES LA DATE DE FORCLUSION (1)	DUS	0 €
FORFAIT NON JUSTIFIÉ APRES LA DATE DE FORCLUSION	DUS	2X le montant du droit d'engagement
JUGE ABSENT	GRAND EST	305 €
	INTERDEPARTEMENTAL	150 €

(1) un certificat médical ou justificatif (employeur, établissement scolaire) doit être transmis via "engagym" avant la fin de la compétition ou au secrétariat technique dans les 48H00 maximum

3/ MONTANT DES PARTICIPATIONS DU COMITE REGIONAL POUR LE DÉROULEMENT ET LE JUGEMENT DES COMPÉTITIONS

Il s'agit des juges, des cadres responsables du déroulement des compétitions missionnés par le CRGGE

DEPLACEMENT (2) (dans la limite d'un aller et d'un retour)	0,20 €	par km	+ frais d'autoroute sur justificatif
	0,30 € si co-voiturage		
RESTAURATION*	18€ maxi par personne (repas)		
HEBERGEMENT *	70€ maxi par personne (chambre)		

REPAS PRIS EN CHARGE SUR PRÉSENTATION DE FACTURE DU CLUB

(2) sur présentation du certificat d'immatriculation du véhicule

4/ MONTANT DES PARTICIPATIONS DU COMITE RÉGIONAL POUR LES SÉQUENCES

Préalable:

- ① la notion de séquence s'applique à l'ensemble des disciplines.
- ② les réunions de juges sont intégrées dans la séquence.
- ③ une journée de compétition comporte au maximum 3 séquences.
- ④ le nombre de séquences pour chaque compétition est prédéfini en fonction de l'organigramme de la compétition.
Aucune séquence supplémentaire ne peut être accordée.

Indemnités des intervenants Juges et responsables du déroulement (1) par séquence dans la limite de 3 par jour et de 6 par compétition (soit 75€ maxi par jour et 150€ maxi par compétition)	25€ (1)
--	----------------

5/ MONTANT DES PARTICIPATIONS DU COMITE RÉGIONAL POUR LES CLUBS ORGANISATEURS DE COMPETITIONS

LIBELLÉ	MONTANT DE LA PARTICIPATION DU CR
PAR PERSONNE CONVOQUÉE POUR UNE JOURNÉE	10 €
PAR PERSONNE CONVOQUÉE POUR DEUX JOURS*	40 €

* POUR LES PERSONNES CONVOQUÉES SUR DEUX JOURS LE REPAS DU SOIR ET LA NUITÉE SONT A LA CHARGE DU C.O.L